

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MAI 2011**

Délibération
n° 2011.05.089

Compte administratif
2010 - budget
principal : affectation
de l'excédent de
fonctionnement

LE TRENTE ET UN MAI DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **25 mai 2011**

Secrétaire de séance : Christian RAPNOUIL

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Guy ETIENNE à Alain PIAUD, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Véronique MAUSSET à Dominique THUILLIER

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Nadine GUILLET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2011

**DELIBERATION
N° 2011.05.089**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de la section de fonctionnement

au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5 884 314,72 €
 auquel il faut ajouter le résultat antérieur reporté.....3 918 914,67 €

TOTAL.....9 803 229,39 €

Conformément à l'instruction M14, il convient, par délibération, d'affecter la totalité de cet excédent.

Je sou mets donc à votre approbation l'affectation de ce résultat 2010 aux deux comptes suivants :

Compte 1068 : Réserves facultatives pour.....7 509 402,44 €
 Ecriture reprise au budget supplémentaire 2011
 en section d'investissement (Article 1068 : Réserves)
 Cette somme permettra de couvrir le besoin de financement
 dégagé par la section d'investissement

Compte 110 : Report à nouveau pour.....2 293 826,95 €
 Ecriture reprise au budget supplémentaire 2011
 en section de fonctionnement
 (Article 002 : Excédent antérieur)

TOTAL.....9 803 229,39 €

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 17 mai 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'affectation de l'excédent de fonctionnement du compte administratif 2010 concernant le budget principal comme indiqué ci-dessus par le rapporteur, soit :

Compte 1068 : Réserves facultatives pour.....7 509 402,44 €
Compte 110 : Report à nouveau pour.....2 293 826,95 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 juin 2011	<u>Affiché le :</u> 09 juin 2011